

Octobre 2023

RÉSUMÉ

Joining Forces for Africa: Rapport de synthèse de l'évaluation finale

Joining Forces for Africa (JOFA)



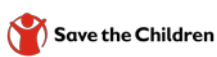
JOINING FORCES
For All Children



Cofinancé par
l'Union européenne



ChildFund
Alliance



Terre des Hommes
International Federation



0. INTRODUCTION

L'Alliance Joining Forces (JF) est une collaboration entre les six (6) plus grandes agences axées sur les enfants ChildFund Alliance, Plan International, Save the Children International, SOS Villages d'Enfants International, Terre des Hommes International Federation et World Vision International initiée en juin 2017 pour accélérer les Objectifs de développement durable (ODD) pour les enfants tout en réalisant des améliorations mesurables dans la vie des enfants en mettant fin à la violence contre les enfants et en faisant progresser les droits de l'enfant.

Historique du JOFA

L'Alliance a récemment conclu la mise en œuvre du projet "Joining Forces for Africa (JOFA) - protéger les enfants pendant la crise du COVID-19 et au-delà" dans cinq pays (Sénégal, Mali, Éthiopie, Kenya et Ouganda) sur une période de trois ans (août 2020-2023). Financé par l'Union européenne (UE) pour aborder et faire progresser les questions liées à la protection des enfants tout en répondant à la crise humanitaire en cours résultant du COVID-19 et de ses impacts secondaires, l'objectif global du projet était de veiller à ce que les enfants et les adolescents connaissent des niveaux réduits de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence. Les objectifs spécifiques du projet étaient de contribuer au renforcement des systèmes nationaux et locaux de protection et de réponse, d'améliorer la protection au sein de familles, de communautés et d'institutions résilientes dans le contexte du COVID-19 et pendant la phase de rétablissement, d'accroître la capacité d'agir des enfants pour prévenir et répondre à la violence à leur rencontre pendant la crise du COVID-19 et la phase de rétablissement, et d'accroître l'apprentissage et le partage des connaissances et des meilleures pratiques liées aux approches de la protection de l'enfance.

Objectifs et portée de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation était d'évaluer les performances du projet et d'identifier les réalisations, les défis et les meilleures pratiques afin d'informer les futurs programmes similaires. L'évaluation permet également de rendre des comptes aux bénéficiaires du programme et à l'Union européenne en tant que donateur. D'autre part, elle offre un aspect d'apprentissage pour tous les partenaires du consortium dans le pays, les parties prenantes et les agences de l'Alliance JOFA.

Objectifs du JOFA

- Renforcer les systèmes nationaux et locaux de protection et de réponse.
- Améliorer la protection au sein de familles, de communautés et d'institutions résilientes dans le contexte de la COVID-19 et pendant la phase de rétablissement.
- Renforcer la capacité d'agir des enfants pour prévenir et répondre à la violence à leur rencontre pendant la phase de crise et de rétablissement de la COVID-19
- Accroître l'apprentissage et le partage des connaissances et des meilleures pratiques liées aux approches de la protection de l'enfance.

Faits marquants

- **Duration:** 06.08.2020-05.08.2023
- **Budget** 10,000,000 € Financement de l'UE
771,486 € membres du consortium
- **Countries:** Éthiopie, Kenya, Mali, Sénégal, Ouganda.
- **Bénéficiaires directs:**
439,000 enfants bénéficiaires
3,000 prestataires de services
23,000 parents et soignants



2. APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

L'équipe nationale de chaque pays a procédé à une évaluation finale afin de fournir des informations sur les résultats du projet ainsi que sur les succès et les difficultés rencontrés. Le présent rapport consolide ces résultats afin d'éclairer les futurs projets similaires, qu'ils soient ou non financés par le JOFA.

Chaque évaluation nationale s'est appuyée sur un examen des informations existantes et sur une méthode mixte. Les données quantitatives primaires ont été recueillies à l'aide des mêmes méthodes, outils et stratégies d'échantillonnage que ceux utilisés pour l'évaluation initiale, les exercices de suivi des résultats et l'examen à mi-parcours, à savoir des enquêtes auprès d'enfants âgés de 10 à 17 ans, de membres de réseaux de pairs, de parents et de prestataires de soins et d'acteurs de la protection de l'enfance, des discussions de groupe avec des enfants, des

mécanismes communautaires de protection de l'enfance (CBCPM) et, dans certains cas, avec des parents et des prestataires de soins, ainsi que des entretiens avec des informateurs clés du personnel du projet et d'autres agences de protection de l'enfance travaillant dans les mêmes domaines que le projet JOFA.

Les informations ont été recueillies dans les cinq pays entre juin et août 2022.

Les évaluations finales (au niveau national et consolidé) ont également examiné des sources de données secondaires, notamment les rapports de suivi pertinents, y compris les examens de référence et à mi-parcours, l'évaluation des besoins, les documents sur les méthodes de travail, les plans et objectifs de mise en œuvre, le cadre de suivi et d'évaluation (S&E), les procès-verbaux des réunions, etc.



3. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Pertinence

Les pays de mise en œuvre ont été sélectionnés en fonction du risque élevé d'impacts négatifs dus à la crise du COVID-19, des besoins importants en matière de protection de l'enfance et de la présence à long terme des agences Joining Forces dans les pays. Au sein des pays, les sites ont été choisis en fonction des besoins préexistants, de la vulnérabilité des enfants à de multiples formes de violence et de la présence de membres de JOFA. Dans tous les pays, le choix des zones de mise en œuvre a été jugé pertinent.

Conception du projet : En raison de la brièveté du délai, l'équipe au niveau mondial a élaboré la logique du projet, y compris l'impact attendu, les quatre objectifs spécifiques et les treize domaines de résultats.

Les équipes nationales ont ensuite été invitées à ajouter les activités qu'elles proposaient pour chaque résultat, en choisissant parmi un "menu" de 63 activités en fonction de leur pertinence dans leur contexte et des discussions des ateliers de partage technique organisés pour comprendre quelles approches et méthodologies de protection de l'enfance fondées sur des données probantes ont été utilisées avec succès par les membres du consortium. La conception du projet s'est également appuyée sur des évaluations des besoins spécifiques à chaque pays, réalisées au cours des années 1 et 2.

Par conséquent, le projet a réussi à s'adapter aux besoins et aux spécificités de chaque contexte, mais aussi aux domaines ciblés dans chaque pays. Dans tous les pays, toutes les catégories de parties prenantes, y compris les parents, les dirigeants communautaires, les acteurs de la protection de l'enfance et les enfants, ont déclaré avoir été consultés, soit dans le cadre

des diverses évaluations réalisées, soit lors des consultations initiales au début d'un nouveau cycle d'activités. Dans la grande majorité des cas, ces parties prenantes ont affirmé que le projet était pertinent pour répondre aux besoins des enfants. Toutefois, certaines lacunes ont également été mentionnées, dont une majeure : le renforcement économique. Le projet a été mis en œuvre dans tous les pays dans des zones où les ménages n'ont pas accès aux besoins de base et aux ressources économiques. Cette situation a été amplifiée par la pandémie de COVID-19 qui a détruit ou interrompu les moyens de subsistance de nombreux ménages.

La pauvreté est également considérée comme un facteur déterminant de certains problèmes majeurs de protection de l'enfance, tels que le travail des enfants, l'exploitation, les mariages d'enfants et, souvent, la violence à l'encontre des enfants au sein du foyer, en raison de l'augmentation du stress et des tensions.

Le projet a fait des efforts notables pour inclure des groupes cibles spécifiques tels que les filles et les enfants vivant avec des handicaps. Toutes les équipes nationales collectent des données ventilées par âge, par handicap et par sexe pour toutes les activités et tous les indicateurs. L'inclusion de données liées au handicap et de données cohérentes liées au genre a toutefois été ajoutée à la fin de la première année, ce qui a posé des problèmes aux équipes nationales pour suivre ces bénéficiaires spécifiques rétrospectivement. Dans la plupart des pays, l'inclusion des enfants et des parents vivant avec un handicap reposait uniquement sur leur intégration dans les activités planifiées existantes, mais aucune activité ciblée spécifique pour les personnes handicapées n'a été incluse dans la conception du projet pour répondre à leurs besoins et obstacles spécifiques.

Accroître l'apprentissage et le partage des connaissances et des meilleures pratiques en matière de protection de l'enfance



Entre 2021 et 2023, le projet JOFA a produit deux documents qui, avec cette évaluation finale, fournissent des données utiles sur les progrès et l'impact du projet :

- [Rapport d'évaluation initiale.](#)
- [Examen à mi-parcours.](#)



Cohérence

Dans l'ensemble, le projet a été considéré comme aligné sur les plans nationaux de protection de l'enfance dans tous les pays. Le projet a travaillé avec des partenaires gouvernementaux pour soutenir les processus nationaux et infranationaux visant à renforcer les procédures opérationnelles standard (y compris les plans d'intervention COVID-19), ainsi que les lignes directrices, les outils et les voies d'orientation en matière de protection de l'enfance, et à renforcer les capacités des prestataires de services nationaux.

Le projet a également été jugé conforme aux normes internationales de protection de l'enfance (telles que les stratégies INSPIRE, à l'exception de la cinquième stratégie sur le renforcement des revenus et de l'économie) et aux normes de sauvegarde Joining Forces. Le projet s'est également aligné sur les instruments internationaux tels que la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et les objectifs de développement durable 4, 5 et 16.

Dans tous les pays, le projet a également travaillé de manière cohérente avec d'autres interventions de protection de l'enfance dans les zones de mise en œuvre. Cela a été fait en particulier avec les projets mis en œuvre par les membres de l'Alliance Joining Forces dans le pays (Childfund, Plan International, Save the Children, SoS Children's Villages, Terre des Hommes, World Vision) en raison des relations existantes. Les équipes en Éthiopie, au Kenya, au Mali, au Sénégal et en Ouganda ont indiqué avoir développé des synergies avec les actions en cours financées par l'UE. Des réunions ont eu lieu avec les délégations locales de l'UE dans tous les pays, ce qui a permis de développer ces synergies et d'assurer une coordination efficace.

En outre, les équipes de projet entretiennent des relations étroites avec d'autres acteurs clés du secteur de la protection de l'enfance dans chaque pays grâce à leur participation au formulaire de coordination de la protection de l'enfance. En particulier, de bonnes relations sont entretenues avec les bureaux nationaux de l'UNICEF dans les 5 pays.

Effacité

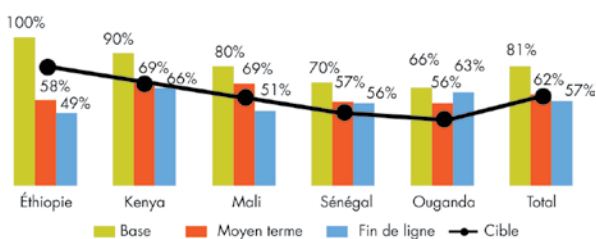
Indicateurs d'impact : Réduction des niveaux de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence subis par les enfants et les adolescents.

L'évaluation finale porte sur les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif de réduction de toutes les formes de violence à l'égard des enfants au Sénégal, au Mali, en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda,

au Sénégal, au Mali, en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Le graphique ci-dessous présente les résultats basés sur les rapports des enfants et des parents et nous pouvons constater de bons progrès dans presque tous les pays.

Les témoignages qualitatifs ont confirmé une réduction globale des violations de la protection de l'enfance dans tous les pays.

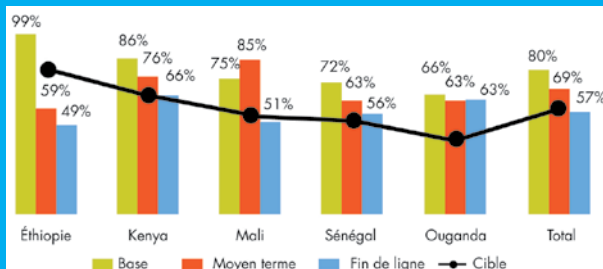
Pourcentage d'enfants âgés de 10 à 17 ans ayant subi des punitions physiques et/ou des agressions psychologiques de la part de leurs tuteurs au cours du mois écoulé (déclaration de l'enfant)



L'Éthiopie, le Kenya et le Mali ont dépassé l'objectif fixé pour les enfants victimes d'agressions de la part de leurs tuteurs.

(Rapport de l'enfant)

Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 17 ans ayant subi des punitions physiques et/ou des agressions psychologiques de la part de leurs tuteurs au cours du mois écoulé (déclaration des parents)



Au total, les cinq pays ont dépassé l'objectif fixé pour les enfants victimes d'agressions de la part de leurs tuteurs.

(Rapport des parents)

Résultat 1 : Renforcement des systèmes nationaux et locaux de protection et de réaction

Les membres du JOFA ont collaboré avec les acteurs de la protection de l'enfance et les organisations de la société civile pour réviser, mettre à jour et diffuser les voies d'orientation afin de soutenir le renforcement des systèmes de protection de l'enfance dans le cadre d'une stratégie de durabilité. Dans toutes les régions couvertes, les acteurs de la protection de l'enfance ont été formés à la gestion des cas et aux procédures opérationnelles standard.

L'évaluation a mesuré la confiance en soi et les connaissances des acteurs de la protection de l'enfance dans les domaines de supervision, ce qui montre une grande amélioration par rapport à la situation de départ, seuls deux pays n'ont pas atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé : Seuls le Sénégal et l'Ouganda n'ont pas atteint l'objectif.

Pourcentage d'acteurs de la protection de l'enfance (formels et non formels) qui déclarent avoir confiance en leurs compétences et connaissances pour répondre aux risques liés à la protection de l'enfance au cours de l'enquête COVID-19.

	Éthiopie	Kenya	Mali	Sénégal	Ouganda	Total
Cible	40%	60%	70%	50%	55%	55%
Base	0%	26%	36%	9%	32%	21%
Moyen terme	26%	50%	67%	25%	31%	40%
Evaluation finale	63%	54%	77%	29%	48%	54%

Objectif atteint

Objectif presque atteint (moins de 10% de différence)

Même progrès

Régression

Dans l'ensemble, les résultats finaux montrent que les connaissances et les compétences des acteurs formels et non formels de la protection de l'enfance dans les zones cibles ont été continuellement améliorées grâce à diverses formations, au soutien et au mentorat sur la gestion des cas, au soutien psychosocial communautaire et aux procédures opérationnelles normalisées pour l'identification,

le signalement et les références, entre autres. Ils sont désormais tout à fait capables d'identifier et de référer les cas. La rotation du personnel formé et les barrières culturelles qui subsistent et qui font que de nombreux cas ne sont pas signalés sont néanmoins des défis persistants auxquels sont confrontées les communautés Joining Forces for Africa dans la plupart des pays.

Résultat 2 : Amélioration de la protection au sein de familles, de communautés et d'institutions résilientes dans le contexte du COVID-19 et pendant la phase de redressement

L'équipe JOFA a également fait participer plus de 34 000 parents et prestataires de soins, y compris des hommes, à des séances de formation à l'éducation des enfants dans le cadre d'approches telles que "Parenting without Violence" (éducation des enfants sans violence).

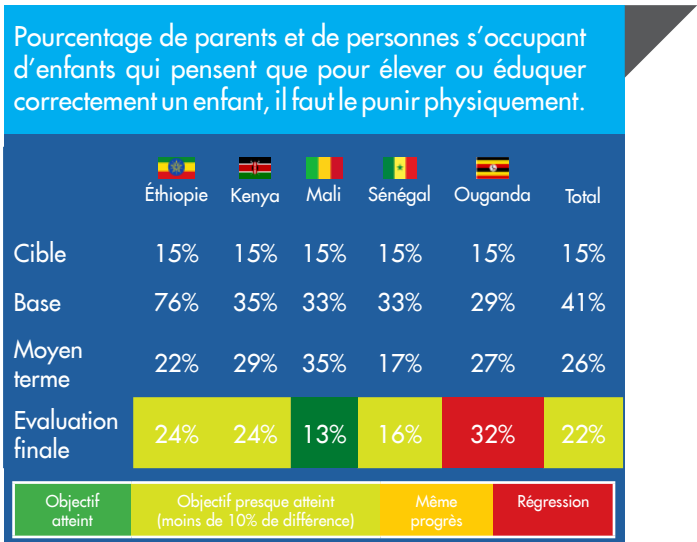
Dans tous les pays, les parents consultés ont reconnu certains changements dans leurs perceptions et attitudes à l'égard de leurs enfants et dans la manière dont ils communiquent et les élèvent.

Cela est confirmé par le tableau ci-contre pour la plupart des pays.

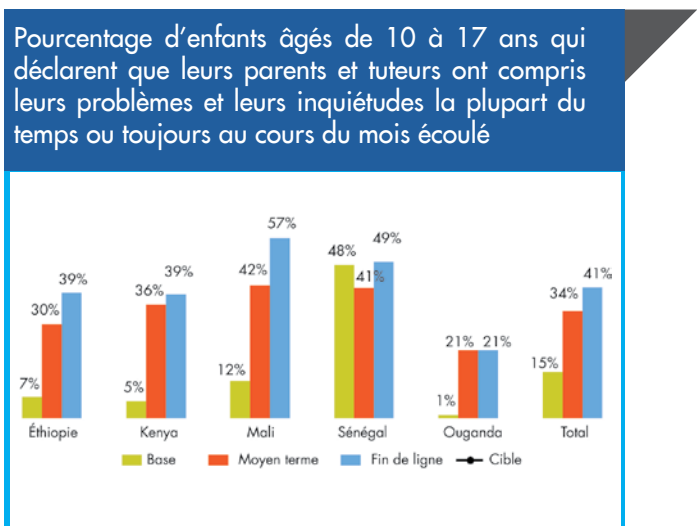
Les résultats de l'Ouganda sont particulièrement faussés par la forte proportion de parents qui pensent qu'un enfant doit être puni physiquement dans les zones urbaines de Kamapala et de Wakiso.

Il convient de noter que la méthodologie d'échantillonnage de l'enquête auprès des parents ne ciblait pas spécifiquement les participants aux activités du projet et qu'en raison de la forte population des zones urbaines telles que Kampala, la probabilité que les parents échantillonnés aient effectivement participé aux activités du projet est très faible, en particulier par rapport à d'autres régions cibles.

Un examen détaillé des résultats pour cet indicateur dans toutes les zones cibles des cinq pays a montré des réductions dans presque toutes les zones, et des augmentations seulement dans les zones urbaines avec une population élevée et donc une faible probabilité d'échantillonner les participants au projet.



L'évaluation a également porté sur la proportion d'enfants qui ont déclaré que leurs parents et tuteurs comprenaient leurs problèmes et leurs inquiétudes la plupart du temps ou toujours au cours du mois écoulé. Des progrès ont été constatés dans la plupart des pays, mais les deux mêmes pays n'ont pas atteint leur objectif et seuls des progrès limités ont été observés au Sénégal et en Ouganda. Il convient également de noter que le chiffre de référence au Sénégal était déjà étonnamment très élevé par rapport aux autres pays.



L'évaluation a également mesuré le pourcentage de parents et de prestataires de soins qui déclarent être mieux à même de gérer le stress et d'offrir un environnement protecteur et stimulant à leurs enfants. Il s'agissait également d'un indicateur complexe à mesurer puisqu'il calcule cinq variables distinctes, y compris la capacité des parents à communiquer autour de COVID, qui est devenue moins pertinente à partir de la fin de la deuxième année. JOFA a donc décidé de se concentrer sur les trois premières variables mesurées par l'indicateur (les résultats sont présentés ci-dessous).

Section A : Peu de parents interrogés ont indiqué qu'ils n'étaient pas stressés par leur rôle de parent, avec seulement une légère augmentation par rapport à l'enquête de référence dans la plupart des pays.

Les parents de tous les pays, à l'exception du Sénégal, ont déclaré avoir amélioré leur capacité à gérer le stress, en particulier en Éthiopie.

En ce qui concerne la gestion des comportements difficiles des enfants, les résultats finaux montrent de bons progrès dans tous les pays, à l'exception de l'Ouganda.

Section A : Niveau de stress actuel - proportion de parents non stressés				Section B : Capacité à gérer le stress				Section C : Capacité à gérer les comportements difficiles des enfants			
	Base	Moyen terme	Evaluation finale		Base	Moyen terme	Evaluation finale		Base	Moyen terme	Evaluation finale
Éthiopie	0%	12,8%	13%	Éthiopie	0%	NA	97%	Éthiopie	2%	17,2%	10%
Kenya	8,64%	1,7%	8%	Kenya	24%	48%	52%	Kenya	11%	17,1%	22%
Mali	3,12%	5,2%	8%	Mali	16,6%	NA	58%	Mali	18%	26%	32%
Sénégal	5,70%	7%	19%	Sénégal	56,1%	45,6%	55%	Sénégal	13%	14,7%	31%
Ouganda	9,65%	12%	9%	Ouganda	28%	24,6%	37%	Ouganda	15%	19%	7%

Les parents de tous les pays, à l'exception du Sénégal, ont déclaré avoir amélioré leur capacité à gérer le stress, en particulier en Éthiopie. En ce qui concerne la gestion des comportements difficiles des enfants, les résultats finaux montrent de bons progrès dans tous les pays, à l'exception de l'Ouganda.

peuvent être considérées comme fonctionnelles et a enregistré des progrès dans tous les pays.

Enfin, les mécanismes communautaires de protection de l'enfance sont des acteurs clés pour améliorer la protection dans les familles, les communautés et les institutions. À ce titre, l'évaluation finale a porté sur la proportion de MPCB dans les zones ciblées par le projet qui

La plupart des mécanismes communautaires de protection de l'enfance échantillonnés étaient opérationnels et remplissaient leurs obligations. Dans l'ensemble, dans tous les pays, l'augmentation de la fonctionnalité des CBCPM peut être liée au travail de la JOFA. Toutes les équipes nationales organisent des formations et aident les CBCPM à atteindre les normes minimales et à aider les CBCPM et les chefs traditionnels et religieux à comprendre les risques liés à la protection de l'enfance.

Pourcentage de mécanismes communautaires de protection de l'enfance qui sont fonctionnels et qui assument leur rôle et leurs responsabilités

 Éthiopie
  Kenya
  Mali
  Sénégal
  Ouganda
 Total

L'Éthiopie et l'Ouganda ont atteint l'objectif de mécanismes de protection de l'enfance fonctionnels.

Cible	70%	70%	70%	70%	70%	70%
Base	0%	NA*	14,2%	32%	48,6%	19%
Moyen terme	65%	94%	56%	57%	100%	64%
Fin de ligne	94%	50%	58%	62%	79%	69%

*L'indicateur n'a pas été évalué au départ au Kenya.

Objectif atteint	Objectif presque atteint (moins de 10% de différence)	Même progrès	Régression
------------------	---	--------------	------------

Résultat 3 : Renforcement de la capacité et de l'action des enfants en matière de prévention et de réponse à la violence dont ils sont victimes pendant la phase de crise et de redressement du COVID-19.

Dans tous les pays, les membres des réseaux de pairs consultés lors des discussions de groupe ont souligné leur capacité accrue à discuter avec les adultes, à revendiquer leurs droits et à mobiliser leurs pairs. Les enfants ont participé à des séances d'apprentissage de la vie dans le cadre d'approches telles que Peace Road, Plan Z ou Team Up, principalement par l'intermédiaire de clubs scolaires.

L'évaluation finale a porté sur la proportion d'enfants qui déclarent avoir confiance en eux pour signaler une violation de leur protection à une structure de signalement. Les résultats de l'indicateur reflètent à la fois la confiance des enfants par rapport à leurs propres capacités et connaissances, mais aussi par rapport à la capacité des structures de signalement auxquelles ils devraient s'adresser dans le cadre des systèmes locaux de protection de l'enfance.

L'évaluation a mesuré la proportion d'enfants ciblés qui démontrent qu'ils connaissent les risques liés à la protection de l'enfance et savent comment demander de l'aide. Des améliorations ont été constatées dans tous les pays, bien qu'elles soient minimes dans certains d'entre eux.

En Éthiopie et au Kenya, plus de 70 % (objectif) des enfants étaient capables d'identifier les principaux types de risques liés à la protection des enfants et les moyens de se protéger. De bons progrès ont été réalisés au Mali et des progrès plus lents au Sénégal et en Ouganda.

Dans le cadre de ce résultat, JOFA tente d'encourager une participation accrue des enfants en tant qu'agents actifs du changement pour mettre fin à la violence. Afin d'évaluer ce résultat, l'évaluation finale a porté sur la proportion d'enfants ciblés capables d'exprimer clairement la contribution de leur groupe à la lutte contre la violence à l'égard des enfants et sur le pourcentage de membres de réseaux de pairs ayant une connaissance suffisante de la protection de l'enfance et des approches de responsabilisation adaptées à l'enfant :

Pourcentage d'enfants ciblés capables d'exprimer clairement la contribution de leur groupe à la lutte contre la violence à l'égard des enfants

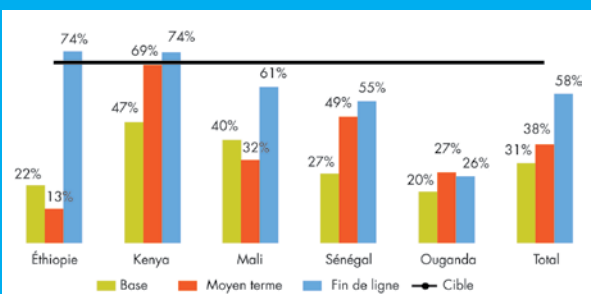
	Éthiopie	Kenya	Mali	Sénégal	Ouganda	Total
Cible	80%	80%	80%	80%	70%	78%
Base	23,3%	0%	38%	0%	14,6%	22%
Moyen terme	99,7%	58%	68%	71%	74%	74%
Evaluation finale	100%	96%	100%	99%	88%	97%

% de membres de réseaux de pairs qui démontrent une connaissance adéquate de la protection de l'enfance et des approches de responsabilisation adaptées aux enfants

	Éthiopie	Kenya	Mali	Sénégal	Ouganda	Total
Cible	70%	70%	70%	70%	70%	70%
Base	19,9%	52,3%	37%	39%	34,1%	36%
Moyen terme	32,1%	65%	15%	72,2%	43%	45%
Evaluation finale	85%	73%	22%	79%	54%	63%

Objectif atteint	Objectif presque atteint (moins de 10% de différence)	Même progrès	Régression
------------------	---	--------------	------------

Pourcentage d'enfants ciblés qui démontrent qu'ils connaissent les risques liés à la protection de l'enfance et qu'ils savent comment demander de l'aide



L'Éthiopie et le Kenya ont atteint l'objectif des enfants qui démontrent leur connaissance des risques liés à la protection de l'enfance.

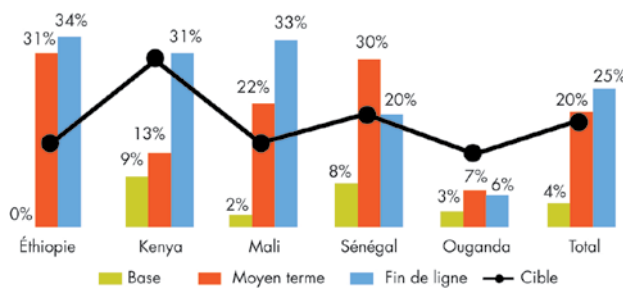
Dans tous les pays, à l'exception du Mali, où des difficultés ont été rencontrées dans la collecte des données pour une question, les membres des réseaux de pairs ont fait preuve d'une meilleure connaissance des risques liés à la protection de l'enfance et des approches de responsabilisation adaptées aux enfants.

De grands progrès ont été réalisés dans le soutien aux clubs d'enfants et autres réseaux et groupes de pairs pour comprendre leur contribution à l'éradication de la violence - toutes les équipes sont en passe d'atteindre ou ont déjà atteint leurs objectifs. Toutefois, le projet aurait pu accorder plus d'attention à l'ostracisme et à la résistance exprimés à l'encontre des éducateurs pairs et d'autres membres des communautés faisant

preuve d'une bonne implication dans le projet, ce qui a été perçu comme un effet négatif dans la plupart des pays.

Le projet visait également à renforcer les mécanismes régionaux et nationaux de participation des enfants afin de leur permettre de mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs sur les questions liées à la violence et à l'impact du COVID-19. Cet objectif est évalué par le biais du pourcentage d'enfants ciblés qui déclarent que leurs opinions sont recherchées et intégrées dans le processus décisionnel du gouvernement régional ou national. Comme le montre le tableau ci-dessous, tous les pays ont bien progressé par rapport au niveau de référence.

Pourcentage d'enfants ciblés qui déclarent que leur opinion est sollicitée et prise en compte dans la prise de décision du gouvernement régional ou national.



L'Éthiopie, le Kenya, le Mali et le Sénégal ont atteint l'objectif du nombre d'enfants qui déclarent que leur opinion est sollicitée et prise en compte dans le processus décisionnel des gouvernements.





Efficacité

Dans l'ensemble, les évaluateurs externes ont estimé que le projet était efficace et bien géré, compte tenu du nombre de réalisations et de résultats obtenus dans les limites du budget et du temps alloués.

Dans la plupart des pays, la mise en commun des ressources du projet avec celles des partenaires et la synergie établie ainsi que l'utilisation des structures communautaires et gouvernementales existantes ont été identifiées comme de solides facteurs d'efficacité qui ont permis de réduire les coûts. La plupart des activités ont été réalisées dans les délais, malgré quelques retards au début de la mise en œuvre en raison de la découverte et de la contextualisation de nouvelles approches techniques. Dans certains pays, des difficultés ont été rencontrées dans la mise à disposition des ressources financières en temps voulu pour assurer la mise en œuvre des plans d'action trimestriels selon le calendrier prévu.

En outre, le projet disposait d'une structure et de mécanismes de gouvernance de qualité, tant au niveau mondial que national. Les rôles et les responsabilités des différents organes sont généralement clairement délimités et les relations de travail entre toutes les entités sont bonnes. Le projet a également créé un bon système de soutien autour des équipes nationales, mais certaines d'entre elles auraient apprécié de recevoir un soutien en personne dès le début du

projet afin d'être mieux guidées dans la mise en œuvre et la contextualisation des approches techniques et dans l'utilisation des outils de suivi. Cela n'a toutefois pas été possible en raison des restrictions de voyage liées au COVID-19. Des problèmes de coordination et de gestion des ressources humaines ont été constatés dans quelques pays, en particulier des lacunes dans les fonctions de suivi et d'évaluation.

Le travail en consortium a apporté une valeur ajoutée significative car les différentes agences ont pu partager les bonnes pratiques, les expériences et l'apprentissage et avoir plus de poids dans les actions de plaidoyer. Néanmoins, travailler avec 14 agences différentes et leurs sièges a parfois été difficile car certaines agences préféraient initialement conserver leurs propres outils et pratiques. Cette situation, combinée au manque de ressources humaines, a créé des difficultés en matière de suivi et d'évaluation au début du projet, qui ont été résolues au cours des deuxième et troisième années.

Durabilité

Le projet a élaboré des stratégies globales de durabilité au niveau national dans les cinq pays, bien que dans certains cas relativement tard (au cours du trimestre 11). Néanmoins, différentes stratégies de durabilité ont été incluses dès la conception du projet, qui comprenait l'utilisation des structures et des systèmes du gouvernement local pour mettre en œuvre les activités du projet, et des stratégies de renforcement des

capacités locales, y compris la création de comités et de groupes communautaires axés sur l'identification, le signalement et la réponse à la violence envers les enfants afin d'améliorer la protection de l'enfance.

Les quatre premiers domaines de résultats de la logique du projet et leurs activités connexes se concentrent sur le renforcement des mécanismes et des services de coordination de la protection de l'enfance aux niveaux national, infranational et local, par exemple. Le projet a également renforcé les capacités des acteurs communautaires (y compris les enfants) en matière de leadership, de communication et d'aptitudes à la vie quotidienne, entre autres, ce qui a souvent des effets durables sur les personnes ciblées.

Les prestataires de services de protection de l'enfance ont bénéficié d'un soutien matériel, y compris d'une aide pour les frais de transport et de fonctionnement, afin de leur permettre de remplir en toute confiance leur rôle au sein des

systèmes de protection de l'enfance à l'échelon local. Ce soutien a été associé à des activités de plaidoyer visant à augmenter le budget alloué au personnel chargé de la protection de l'enfance au niveau des gouvernements locaux et nationaux, et à garantir que les questions relatives à la protection de l'enfance soient intégrées dans les plans d'intervention COVID-19. Toutefois, dans de nombreux pays, les activités et le soutien apportés par le projet n'ont pas encore reçu de fonds spécifiques de la part du gouvernement et de nombreux organismes gouvernementaux, mais aussi des structures communautaires qui ont été engagées et formées dans le cadre du projet, ont exprimé des inquiétudes quant à la capacité de poursuivre la gestion des dossiers et les activités de sensibilisation en l'absence de fonds, malgré un grand intérêt, une grande motivation et des capacités techniques adéquates.

La durée du projet - trois ans - a également été considérée comme limitée pour obtenir un changement de politique, de comportement et de norme sociale.



Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (MEAL)

Globalement, le projet s'est appuyé sur un système MEAL complet comprenant un ensemble d'outils et de documents d'orientation. Le coordinateur MEAL mondial avait pour rôle de développer et de mettre en œuvre une approche de suivi cohérente dans les cinq pays, en collaboration avec les spécialistes MEAL nationaux des différents membres du consortium.

Après chaque processus principal de collecte de données, un processus d'examen après action a été mis en œuvre, conduisant à l'élaboration d'une réponse de gestion et d'un plan d'action, ce qui a permis d'examiner les résultats de l'exercice MEAL et de réfléchir à ce qu'ils signifient pour le projet. Le projet a régulièrement impliqué les principales parties prenantes et les membres de la communauté dans le cadre de l'identification des besoins ressentis et des ajustements nécessaires par le biais de rapports de base, de rapports d'avancement, d'évaluation des besoins, de suivi des résultats et d'évaluation à mi-parcours.

Le projet a également mis en place des mécanismes de retour d'information et de réclamation adaptés aux enfants dans toutes les zones cibles. Des retards ont été constatés dans leur mise en place au Sénégal et en Ouganda

en raison des restrictions COVID-19 imposées vers la fin de la première année. Lors de la mise en place du mécanisme communautaire de plainte et de retour d'information dans le cadre des processus de responsabilisation et d'engagement communautaire, il a été tenu compte de l'accessibilité pour les personnes ayant différents types de besoins, y compris les personnes handicapées, en utilisant différents moyens pour recueillir le retour d'information. Au cours de la septième année, un examen complet des mécanismes de retour d'information et de réclamation a été entrepris afin d'identifier les lacunes et les difficultés éventuelles.

Un programme d'apprentissage a également été élaboré pour recueillir et partager les principaux enseignements tirés afin d'informer les acteurs externes et les futurs projets. Le suivi, l'évaluation, la responsabilité et l'apprentissage (MEAL) ont fait l'objet d'un suivi en tant que résultat distinct du projet afin d'assurer une focalisation et une priorisation permanentes.

Ainsi, dans tous les pays, les mécanismes MEAL en place ont été considérés comme des moyens efficaces de contrôler les effets du projet, de recueillir les difficultés et les lacunes de la mise en œuvre, de tirer des enseignements et, surtout, d'étendre les bonnes pratiques. Néanmoins, les entretiens avec le personnel du projet ont révélé quelques difficultés, notamment :

Au début du projet, les restrictions du COVID-19 ont retardé les visites de contrôle jusqu'à la deuxième année de mise en œuvre.

La multitude d'outils, de modèles et de processus n'était pas toujours connue de tous les membres du personnel et n'était pas mise à jour de manière synchronisée. L'harmonisation de la compréhension des indicateurs entre les différentes organisations chargées de la mise en œuvre a été difficile en raison d'un manque de capacité du personnel, de changements dans le personnel clé et de l'incapacité de l'équipe mondiale à se rendre dans les pays en raison des restrictions de voyage liées à COVID-19. Les méthodes de calcul de certains indicateurs n'ont pas non plus été comprises au départ. Les modèles de rapport ont également évolué pour mieux refléter l'inclusion des femmes, des filles et des personnes vivant avec un handicap. Bien

qu'il s'agisse d'un ajout précieux, il a conduit les bureaux nationaux à s'engager dans un processus de reconstruction des données par la suite.

Tous les partenaires et sites de supervision ne disposaient pas d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation, ce qui a affecté le suivi du projet. Il est nécessaire de disposer d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation dans chacun des sites de projet pour travailler main dans la main avec le responsable du suivi et de l'évaluation.

Enfin, au niveau mondial, l'équipe a voulu essayer d'inclure des indicateurs spécifiquement conçus pour mesurer les progrès liés aux actions spécifiques de COVID-19. Dans la pratique, cela s'est traduit par l'adaptation ou la modification d'outils existants, avec un succès variable selon l'outil.

Conclusions et recommandations

Dans l'ensemble, le projet a été jugé pertinent. Sa conception reposait sur un cadre d'action global élaboré sur la base des meilleures pratiques et des approches fondées sur des données probantes qui avaient été testées dans d'autres contextes. Ce cadre global a été contextualisé sur la base d'une analyse approfondie de la situation dans chaque pays afin de garantir la pertinence des besoins.

Toutefois, le projet n'a pas répondu aux besoins en matière de renforcement économique et de moyens de subsistance qui sont apparus au cours du COVID et qui ont été jugés essentiels pour faire face aux risques de protection des enfants d'une manière globale. Si des efforts appréciables, bien que légèrement tardifs, ont été déployés

pour collecter des données ventilées par sexe et par handicap et pour répondre aux besoins des filles, davantage aurait pu être fait pour favoriser davantage l'inclusion des enfants et des parents vivant avec un handicap et pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Le projet JOFA a également été jugé cohérent avec les stratégies et les objectifs d'autres acteurs œuvrant à la protection de l'enfance dans les cinq pays.

L'évaluation met en évidence une réduction de la violence dans toutes les zones ciblées grâce à des rapports qualitatifs et quantitatifs, ce qui est une grande réussite.

Malgré de nombreux défis, le projet a bien progressé dans la réalisation des résultats et de l'impact escomptés, comme le montre le tableau ci-dessous.

SORTIES					IMPACTS ET RÉSULTATS				
Éthiopie	Kenya	Mali	Sénégal	Ouganda	Éthiopie	Kenya	Mali	Sénégal	Ouganda
16	14	16	17	17	10	7	8	3	2
1	2	0	0	0	1	2	1	2	1
0	1	1	0	0	0	2	1	5	6
0	0	0	0	0	0	0	1	1	2

Objectif atteint	Objectif presque atteint (moins de 10% de différence)	Même progrès	Régression
------------------	---	--------------	------------

Certains indicateurs étaient particulièrement complexes à mesurer de manière harmonisée et cohérente, ce qui a rendu l'évaluation des progrès délicate dans certains cas.

Le projet a également mis en place des mécanismes de gouvernance solides, capables d'apporter un soutien adéquat à la mise en œuvre des activités et de maintenir la livraison sur la bonne voie. Cela a permis au projet de gérer efficacement le temps et les ressources. D'autres facteurs, tels que les relations de travail entre les membres de Joining Forces et avec les entités gouvernementales, ont également été identifiés comme ayant une influence positive sur l'efficacité du projet. Le travail en consortium ajoute de la valeur au travail effectué.

L'implication des parties prenantes (structures communautaires, autorités et services administratifs, personnes ressources, membres de la communauté y compris les enfants et les jeunes) dans la mise en œuvre du projet est un gage d'appropriation, qui est l'un des éléments nécessaires à la durabilité. Ainsi, en ayant renforcé leurs capacités, le projet a créé un environnement propice à la pérennisation de ses acquis. Cependant, l'élaboration d'un plan de transition et de stratégies visant à mobiliser des ressources financières et à définir les rôles et les responsabilités des parties prenantes du projet a été tardive et le manque de financement continu pour les acteurs du gouvernement local et les structures communautaires a été considéré comme le principal obstacle à la durabilité du projet JOFA.

Enfin, le projet a mis au point un système complet de suivi, d'évaluation et de responsabilisation qui a permis un suivi adéquat des résultats et l'identification des enseignements tirés, du retour d'information et des recommandations en vue de procéder à des ajustements en temps utile.

Toutefois, l'inconvénient de ce système est sa complexité et le niveau de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'harmonisation nécessaire pour garantir sa mise en œuvre adéquate et cohérente dans tous les pays.

Sur la base de ces résultats, les principales recommandations pour des projets similaires à l'avenir sont les suivantes :

- Prévoir davantage d'aménagements des activités du projet pour répondre aux besoins spécifiques des enfants vivant avec un handicap. Ce groupe cible doit non seulement être intentionnellement ciblé, mais aussi faire l'objet des ajustements et des dispositions nécessaires pour garantir sa pleine participation (transport des participants ayant des problèmes de mobilité, interprétation gestuelle, inclusion de lettres en braille sur les supports de communication, etc.)
- Revoir la conception des approches techniques du projet avant le début de la mise en œuvre et s'assurer qu'elles sont prêtes à être déployées en même temps que toutes les autres activités. Cela nécessite d'anticiper la formation du personnel avant le début de la mise en œuvre sur le terrain, si possible par le biais d'un engagement en personne.
- Coordonner les cadres, outils et approches MEAL entre les partenaires et les pays dès le début du projet afin de garantir des rapports communs avec des niveaux de désagrégation comparables et adéquats, et envisager également une formation en personne sur les outils et les méthodes de calcul.
- Prévoir des ressources humaines suffisantes sur le terrain, y compris pour les fonctions d'évaluation des besoins en matière de protection de l'enfance.
- Lorsque l'on aborde les questions de protection de l'enfance dans des contextes ou des périodes de difficultés économiques (comme les pandémies ou les périodes de forte inflation), il faut veiller à inclure une composante de renforcement économique, de moyens de subsistance ou de protection sociale afin de s'assurer que certains des facteurs clés de ces questions de protection de l'enfance sont abordés, que les enfants peuvent rester à l'école et que les membres de la communauté adhèrent pleinement au projet. Étudier la possibilité d'ajouter une composante argent liquide/moyens de subsistance à des projets similaires dans des zones où les ménages ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins de base, afin de s'assurer de la pertinence des priorités du groupe cible et de garantir son plein engagement dans les activités. Si cela n'est pas possible, essayez de créer des synergies avec des organisations qui couvrent les besoins de base afin de mener une action conjointe dans les mêmes zones.
- Veiller à ce que les projets d'engagement soient à long terme lorsqu'il s'agit de modifier les comportements, car une durée de trois ans semble insuffisante pour atteindre des objectifs à long terme à grande échelle. Cinq ans seraient plus appropriés pour atteindre de tels objectifs.
- Mieux surveiller les effets inattendus du projet, en particulier pour les membres des groupes de pairs qui mènent des activités de sensibilisation dans les communautés, car ils peuvent se heurter à la résistance d'adultes qui n'adhèrent pas aux principes communiqués par le projet.
- Élaborer un plan de sortie solide dans chaque pays dès la première année de mise en œuvre afin de s'assurer que les principales parties prenantes qui reprennent les responsabilités sont engagées dès le départ et disposent de capacités suffisantes ;
- Soutenir davantage les comités de protection locaux en termes de mobilisation des ressources financières, ce qui pourrait inclure des activités génératrices de revenus pour l'autofinancement et l'identification de partenaires financiers.



Save the Children



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

